

La Mairie vous rappelle les informations importantes durant cette période de crise sanitaire

Quelques infos simples, efficaces, un peu contraignantes

Lavez-vous les mains, surtout après contact avec un objet susceptible d'être contaminé (ex. courrier, emballages, courses...).

Le virus craint le savon : c'est la solution facile à mettre en œuvre.

Utilisez un mouchoir jetable : j'éternue, je tousse, je me mouche. Et hop, à la poubelle!

Ne sortez pas. S'il vous plait, pensez aux autres: voisins, amis, parents. Ne prenons pas le risque de les contaminer.

On s'en sortira sans sortir!

La Mairie est à votre écoute

Par sécurité pas de réception du public

- → Accueil téléphonique au 04 76 32 30 02, du lundi au vendredi de 8h à 12H et 13 h 30 à 16h30 (sauf mercredi et vendredi après-midi).
- → Mail mairie.montferrat@paysvoironnais.com (7 jours sur 7)

Retrouvez-nous aussi sur le site internet de la mairie:

https://montferrat38.fr/

et sur la page Facebook:

https://www.facebook.com/mairiemontferrat38/

Et pour vous aider:

La Mairie relaie :

- **→** Courses alimentaires :
- Commerces alimentaires et magasins circuits courts : ouverts
- Proxi-marché de Montferrat : possibilité de passer commande 2 fois par semaine : **06 08 72 16 60**

Livraisons mardi et vendredi matin, par un employé communal.

Problème urgent ou dépannage : contactez la Mairie qui répercutera

→ Restos du cœur : 04 76 97 62 79

10 Place de la Mairie 38110 – La Tour du Pin (Possibilité retrait colis Jeudi matin : appeler en mairie)

→ Croix rouge: 09 70 28 30 00 (Ecoute et livraison solidaire https://isere.croix-rouge.fr/)

→ Quelques fleurs: BAUDIER – Les Abrets sur commande: tel 04 76 32 20 96 Livraison à la salle des fêtes

La CAPV vous écoute :

Ecoute – jeunes: parolecoutejeunes@paysvoironnais.com

Le Département vous écoute :

→ Handicap: 04 38 12 48 88

→ Violence à enfant : 04 76 00 32 63 de 9h à 17h30 → Autres appels : 04 76 00 38 38 de 8h30 à 18 h

→ Coronavirus : www.isere.fr/coronavirus Violence Femmes Info: 3919

Vous pouvez aussi alerter la pharmacie

Une nouvelle équipe municipale renforcée pour mieux faire face à la crise

Pour gagner en efficacité dans les solutions à mettre en œuvre dans cette crise, **les nouveaux élus** collaborent avec l'équipe en place pour les deux mois de transition imposés. René PHILIP et Roland PERRIN-COCON ont établi un accord de fonctionnement de la municipalité. Ainsi, les adjoints et conseillers travailleront ensemble pour permettre de passer du mieux possible cette période difficile et inédite.

> ECOLE	> ACTION SOCIALE – SOLIDARITE -
Madeleine FROHLICH - Jessica MAZAUD-	CCAS
MOINDREAU	Josiane VIALLET - Joséphine ALESSI
 Organiser avec le personnel les gardes d'enfants confiés à l'école et l'acheminement des devoirs d'école; Communiquer avec les parents (Jessica a mis en place un groupe d'entraide Facebook) https://www.facebook.com/groups/221861875567026/ 	 Mettre en place le registre des personnes vulnérables, et communiquer régulièrement avec elles Organiser les livraisons des commandes avec Proximarché
➤ VOIRIE – MOBILITE - SECURITE	> TRAVAUX - BATIMENTS
Franck BENOIT-GUERINDON - Annick	Robert LEBARBIER
LEHNEBACH	- Suivre les travaux, s'assurer que les bâtiments
- Réaliser des tournées de surveillance	ne soient pas dégradés
> URBANISME	> JEUNESSE – SPORTS - CULTURE
Michèle L'HONOREY - Alain DUTRUC	Arnaud ACHARD
- Suivre téléphoniquement ou par mail avec la mairie	- Anticiper la reprise
les demandes de travaux et permis	
b COMMUNICATION	

COMMUNICATION

Laurent SUARD

- Assurer la communication de crise, selon les indications de René PHILIP et Roland PERRIN-COCON

❖ PERMANENCE ADMINISTRATIVE

Assurées par téléphone :

• Lundi – mardi : 08h30 – 11h30 et 13h30 – 16h30

• Mercredi : 08h30 – 11h30

• Jeudi : 08h30 – 11h30 et 13h30 – 16h30

• Vendredi : 08h30 – 11h30

Messagerie 7j/7 - 24h/24h:

Les personnes de permanence consultent la messagerie 3 à 4 fois par jour et retransmettent à R PHILIP et R PERRIN-COCON les urgences.

♦ PERMANENCE DES AUTRES PERSONNELS COMMUNAUX

Ils sont mobilisés selon les plannings établis pour les gardes à l'école, la distribution des supports scolaires, les livraisons des courses alimentaires, ainsi que pour tout autre appel urgent.

PERMANENCE DES ELUS

Pour toute demande, veuillez-vous adresser au secrétariat de la Mairie qui transmettra aux personnes compétentes. Vous pouvez également contacter vos **référents de secteur ou de quartier** qui prendront votre demande en charge : **06 81 95 88 69**